



Direction des Affaires Générales/Service des Marchés

DECISION N° 457 /19/DG/CNPS DU 18 AVR 2019

Portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 007/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 14 février 2019 pour la fourniture, l'installation et la mise en service de cent quatre vingt trois (183) appareils de climatisation (SPLIT) dont un (01) de 5 CV, vingt trois (23) de 3,25 CV, quatre vingt quatre (84) de 2,5 CV et soixante quinze (75) de 1,5 CV à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (SDA Okolo – DACI – CPS Nkongsamba – CPS Ekondo Titi – CPS Limbe - CPS Mamfe – DRCSE – CPS Mvog Mbi – CPS Ebolowa – CPS Bafia – CPS Nanga Eboko – CPS Sangmelima – CPS Informel Yaoundé – CPS Kribi – CPS Bafoussam – CPS Ngaoundere – CPS Edea – CPS Bertoua).

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité instituant une Conférence Inter africaine de la Prévoyance Sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n° 95/136 du 24 juillet 1995 ;
- VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU la Résolution n° 045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;
- VU l'Avis d'Appel d'Offres n° 007/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 14 février 2019 pour la fourniture, l'installation et la mise en service de cent quatre vingt trois (183) appareils de climatisation (SPLIT) dont un (01) de 5 CV, vingt trois (23) de 3,25 CV, quatre vingt quatre (84) de 2,5 CV et soixante quinze (75) de 1,5 CV à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale;
- VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 27 mars 2019.

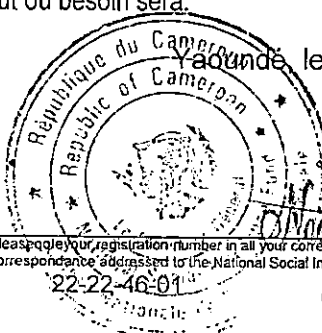
DECIDE :

Article 1^{er}. – L'Entreprise GROUPEMENT TRACOCAM SARL/NAD&CO BP : 17612 Yaoundé est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 007/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 14 février 2019 pour la fourniture, l'installation et la mise en service de cent quatre vingt trois (183) appareils de climatisation (SPLIT) dont un (01) de 5 CV, vingt trois (23) de 3,25 CV, quatre vingt quatre (84) de 2,5 CV et soixante quinze (75) de 1,5 CV à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale pour un montant de FCFA HTT 96 212 500 (quatre-vingt-seize millions deux cent douze mille cinq cents) et un délai d'exécution de quatre (04) mois.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PCA
- ARMP
- CIPM
- DFP
- DAG/SM
- DECT



18 AVR 2019

Mamad Amin Olivier Mekute
Mwondo Akamé